

École élémentaire les Prés Verts et Grands Prés Verts
30 avenue Gabriel Fauré
35235 Thorigné Fouillard
ecole.0351765d@ac-rennes.f

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ÉCOLE DU JEUDI 17 JUIN 2025 à 18h 30

Présents

Parents d'élèves élus (RPE) : Anne-Claire AUSSILLOUS, Dora CITEAU, Aude NÉDELEC, Amandine PLAIGNE, Fanny VUILLEMIN, Claire LE MENTEC, Marie-Aude MORIN

Enseignants

Louisanne BURLOT, Caroline GUILLET, Céline GLEMAREC, Marion CONAN, Grégory JOSSEAUME, Katell PEDURAND, Esthelle STRAUB, Sandrine PLANTARD, Michèle SCHUMER, Louise PINAULT et Corine DRAZIC

Élu : Madame Mahéo Adjointe au maire en charge des affaires scolaires

Excusés : Eloïse VITRE, Emelyne BOUTIN, Solène BELLARD, Tatiana COURTOIS, Pauline PRIoux, Maëla LE BARBU, Françoise CHOQUER, Louise LEMAITRE

Ordre du jour :

- ⌚ Approbation du compte rendu du dernier conseil d'école du 25 mars 2025
 - ⌚ Bilan des projets de fin d'année
 - ⌚ Fonctionnement de l'école et liaison inter/cycles
 - ⌚ Perspectives de rentrée : fournitures scolaires, effectifs, classes, équipe enseignante, langues,....
 - ⌚ Résultat du sondage « Horaires de l'école »
 - ⌚ Projet d'organisation de la cour de récréation (évaluation d'école année n+1)
 - ⌚ Les travaux d'été prévus tant aux PV qu'aux GPV
 - ⌚ Élection des parents d'élèves
 - ⌚ Fête de l'école : Point d'organisation
- Pot de clôture de l'année scolaire 2024 2025 !

Questions des parents :

La totalité des questions est prise en compte par l'ordre du jour.

A. Approbation du compte-rendu du conseil d'école du 6 Avril 2023

Le compte rendu du conseil d'école du 25 mars 2025 a été transmis à tous les enseignants ainsi qu'aux parents déjà élus, il a été affiché, se trouve sur le site internet de l'école.

Question des parents : Les 2 derniers compte-rendus de conseil d'école ont été extrêmement tardifs. Le dernier compte-rendu n'est toujours pas accessible à toutes les familles. Serait-il possible de les diffuser dans des délais plus courts?

Avant de passer à son approbation, la Directrice adresse ses excuses à l'assemblée pour le retard dans la transmission du document. Pour information, le CR est rédigé puis transmis pour relecture et enfin déposé sur le site internet et affiché. La succession d'étapes doit être respectée. Les prochains documents seront envoyés au plus vite.

La directrice demande si le compte rendu est approuvé.

Approbation à l'unanimité.

B. Bilan des projets de fin d'année

Les sorties scolaires se sont bien passées.

Les enseignants remercient les parents pour leur volonté et leur implication de mettre en place des actions permettant de réduire le coût des sorties (vente de gâteaux, ventes de pizzas...)

Les actions sont présentées en partie sur le site de l'école dont voici l'adresse :

<https://ecole-elementaire-publique-thorigne-fouillard.ac-rennes.fr/>

Ce site est également accessible en tapant : école élémentaire des prés verts Thorigné Fouillard.

Cet outil de communication proposé par l'Éducation Nationale sera remis à zéro le 31 Août 2025.

Lors du 1er conseil d'école, nous avons présenté tous les projets et actions de l'année et les liens avec le projet d'école. La Directrice présente donc les projets de cette fin d'année par thème.

Activités sportives

Journée Fête du sport le jeudi 5 juin.

L'ensemble des partenaires est satisfait de cette journée. Tout s'est bien déroulé, malgré l'absence d'un animateur au stand de l'escrime. Les parents ont répondu présent mais ont signalé des problématiques qui nécessiteront une évolution de l'organisation.

Quelques points d'amélioration sont à noter :

Prévoir un rétroplanning permettant de synchroniser la mise en œuvre de cette journée entre l'école et les services de la mairie. Il faut préciser que nous avons organisé 2 réunions de préparation, une en décembre 2024 et l'autre en avril 2025, lors de ces réunions nous avons travaillé en priorité sur les activités proposées et l'encadrement des élèves. Il faudra mieux définir les rôles des partenaires c'est à dire qui est en charge de prévenir les bénévoles, de fixer une date limite de communication pour que chacun s'organise et de préciser les postes occupés ?

En 2023 2024, en raison de l'année olympique, le projet était porté notamment par les services de la mairie avec l'aide d'un service civique. Ce type d'évènement requiert une organisation très lourde pour l'école.

Une nouveauté : le Savoir Rouler à l'école ! (SRV)

Un grand merci aux bénévoles pour le passage d'agrément et pour leur présence lors des sorties entraînement et sorties vélo.

30 parents ont obtenu l'agrément vélo, qui est valable 5 ans.

Question des parents : Savoir rouler

Les parents remercient l'école pour l'organisation des diverses sorties scolaires et soulignent tout particulièrement l'intérêt du projet Savoir Rouler. Cependant, certains ont été surpris de découvrir le nombre de séances à encadrer, d'autant plus qu'il existe d'autres sollicitations pour des accompagnements lors d'autres sorties. Les questions suivantes ont été posées :

Pour ce qui est du vélo, nous sommes tributaires de la progression des élèves. Cette année a été particulière comme précisé lors du dernier conseil d'école, nous avons lancé ce projet tardivement dans l'année. En 2025 2026 il sera plus facile de planifier les apprentissages et les sorties nécessitant des personnes agréées.

Les parents demandent une meilleure clarté sur ce qui va leur être demandé (encadrer des ateliers dans la cour ou faire la sortie vélo sur route).

Cette première année est un galop d'essai, nous avons trouvé une organisation au fur et à mesure. Toutes les aides sont les bienvenues, notamment sur les ateliers de la cour de récréation en effet il y a parfois des élèves qui ne savent pas faire de vélo, l'enseignant peut difficilement prendre en charge la totalité du groupe au vu de la grande hétérogénéité des élèves.

De nouvelles sessions d'agrément seront proposées l'an prochain.
Le policier municipal s'est proposé pour aider au SRAV.

- En ce qui concerne l'encadrement des séances Savoir Rouler à l'école, et afin de garantir un nombre suffisant de personnes agréées et disponibles pour les différentes séances, serait-il envisageable que des étudiants en STAPS, titulaires de l'agrément vélo, puissent intervenir ?

Nous poserons cette question aux étudiants. A priori il semble que les étudiants ne soient pas facilement disponibles et surtout qu'ils ne disposent pas toujours de moyens de locomotions. Par ailleurs ce n'est pas demandé dans leur formation ... Actuellement les étudiants STAPS viennent en hiver ce qui est peu compatible avec la pratique du vélo en extérieur. Une demande sera formulé auprès de leur professeur. Les classes ont besoins de 5 séances pour valider les blocs, cela se révèle impossible sans les parents. Nous rédigerons un protocole pour les parents accompagnateurs.

- Si le projet Savoir Rouler était intégré dans un cadre plus large que celui de l'école, par exemple en tant que projet porté par la ville de Thorigné-Fouillard, ne serait-il pas possible de solliciter des subventions, notamment auprès de l'Agence Nationale du Sport ? Cela permettrait ainsi de financer la formation d'intervenants tels que des animateurs, des membres d'associations locales, ou des bénévoles résidant à Thorigné-Fouillard, qui pourraient ensuite compléter le vivier de parents déjà agréés. De plus, des aides pourraient peut-être également être demandées pour l'achat de matériel, notamment quelques vélos pour les enfants qui n'en disposent pas.

Nous prenons note des idées, elles seront soumises à notre Inspecteur. Car des personnes extérieurs à l'école doivent être déclarés et leur intervention auprès des élèves validées.
Néanmoins le policier municipale a proposé son aide. Il pourra vérifier les vélos et accompagner quelques sorties. Les AESH volontaires seront aussi sollicitées pour passer l'agrément.

En ce qui concerne les vélos : nous lançons et lancerons un appel aux familles qui souhaitent donner un vélo à l'école. Le budget sport proposé par la mairie sera également consacré à l'achat de vélos. Si des parents ont des connaissances dans le domaine ou participe à des braderies des achats de vélos de bonne qualité peuvent être envisagés. Nous avons pensé à la ressourcerie de Melesse et l'association Thorigné Mali. L'école ne pourra pas stocker plus de 4 ou 5 vélos.

Madame Mahéo : va demander à son adjointe de se renseigner (Rennes métropole...)

Question des parents :

Communication d'un planning des sorties scolaires.

Serait-il possible de communiquer les dates des sorties scolaires (sorties vélo et autres) plus en amont afin de permettre aux familles de mieux s'organiser et de prévoir leur disponibilité pour y participer ?

Les dates sont transmises dès qu'elles sont connues. Anticiper avec précision n'est pas toujours possible malheureusement.

Organiser une sortie est un travail très lourd : mails de réservation, demandes de devis de transport, dossiers à remplir, validation du budget...

Dans le cadre de l'organisation de l'année, les enseignants ne souhaitent pas toujours annoncer des sorties en avance pour conserver l'enthousiasme des élèves et profiter des effets de surprise pour des nouveaux projets.

Nous entendons la demande des parents pour une communication des dates plus tôt et la pose de journées de RTT. Attention tous les parents volontaires ne sont pas retenus.

Annexe 2 : Les activités de fin d'année

→ Une remarque des parents et des enseignants à transmettre à l'école de musique : ils déplorent l'absence de communication de l'école de musique alors que les enfants étaient attendus pour chanter lors de la fête de la musique.

Question des parents :

Pour certaines sorties, des membres de la famille des enseignants (conjoint, frères et sœurs, etc.) accompagnent les élèves et non des parents. Les familles s'interrogent sur la désignation des accompagnateurs. Est-il possible de connaître les critères de choix utilisés? (tirage au sort? priorités?)

Les enseignants doivent respecter des règles relatives au taux d'encadrement. Chacun s'organise au mieux. Nous comprenons les attentes de certains mais la présence de parents modifie le comportement des élèves. Ce sont des sorties pédagogiques, chacun doit être « logé à la même enseigne ». La présence des parents ne favorise pas l'apprentissage de l'autonomie. En résumé chaque enseignant s'organise comme il lui semble le plus adapté.

Par ailleurs des élèves à besoins particuliers ou MDPH justifient parfois la présence d'accompagnateurs

L'inspection académique vérifie le casier judiciaire des personnes.

Piscine :

Le nouveau règlement départemental stipule que les maîtres nageurs ne délivreront plus de Pass nautiques

Financement des sorties et activités pédagogiques

4 sources de recettes : la municipalité, l'APE et ses actions, les souscriptions volontaires et 2 euros demandés pour les sorties à la journée et les participations à la sortie des CM1 avec nuitée . (les fonds récoltés sont gérés dans le cadre de la Coopérative scolaire OCCE Office Central de la Coopération à l'École, l'argent de la mairie est gérée par la directrice et les services municipaux)

Annexe 1 : les comptes

Actions de l'APE :

- vente de livres d'enfant deux fois dans l'année
- un spectacle de Noël pour enfant en Novembre
- vente de chocolats
- loto
- l'action objet personnalisé avec la trousse
- vente de brioches
- vente de pizzas
- terracycle (recyclages)
- la fête de l'école et la tombola

Les membres de l'APE sont à la recherche de nouveaux bénévoles pour les aider dans toutes leurs actions. Chacun peut participer à hauteur du temps dont il dispose.

Nous rappellerons l'importance de cette association lors des réunions de rentrée.

L'école transmettra un mail dans ce sens à toutes les familles. L'APE rédigera un article dans l'AMI.

En conclusion :

L'année 2024/2025 a été une année riche en activités et sorties. Je remercie Mme Conan qui consacre du temps et fait preuve de bon sens dans la gestion de la COOP.

Rappel : chaque début de rentrée la consultation des comptes est possible.

Le bilan est rendu chaque fin de mois de septembre.

Année 2025/2026

De nouveaux projets sont déjà en préparation ainsi que des actions à poursuivre autour des goûters et de l'équilibre alimentaire ainsi que du vélo, des jardins et de la mare.

C. Fonctionnement de l'école et liaison inter-cycles

Certaines familles ont appris par hasard l'absence de Mme Burlot au cours du mois de mai, tandis que d'autres n'en ont pas été informées. Pourriez-vous nous éclairer sur la procédure en cas d'absence : une personne de l'équipe enseignante assure-t-elle l'intérim de la direction ?

Nous vous remercions pour cette attention.

En cas d'absence prolongée l'intérim de direction est pris par une volontaire ou est désignée lors d'un tirage au sort. Puis la direction est prise en main par cet enseignant(e) qui est remplacé(e) dans sa classe par une remplaçante. Mme Burlot n'a été absente que 15 jours. Madame Choquer aux PV et Madame Glémarec aux GPV ont assuré le suivi des urgences ou actes quotidiens.

Mme Burlot a également consulté les mails pendant son absence pour réussir à revenir dans des meilleures conditions. La Directrice remercie ses collègues pour leur écoute, leur soutien et leur grande aide.

L'équipe a déploré que Mme Burlot ne puisse pas se reposer et suivre au quotidien la vie de l'école et les impératifs calendaires.

Les décharges complètes : à partir de 12 classes

Demi décharge : 11 classes

Liaison GS/CP

Les parents des élèves de grande section ont été accueillis dans les classes de CP en mars à

Les élèves de GS passeront une matinée en CP fin juin : 30 juin et 1^{er} juillet

Des élèves de CE1 vont lire dans les classes de GS :

Liaison CE1/CE2

Les CE1 sont venus aux GPV les 3, 4 et 10 juin pour participer à des jeux d'orientation aux GPV en compagnie des CE2 et d'une classe de CM1.

Liaison CM2/6ème

Les élèves de CM2 ont été accueillis au collège des Gayeulles et ont assisté à un cours de chimie et à un cours de mathématiques puis ont visité la BCD et le collège.

Liaison collège/écoles

Les enseignants des collèges du secteur des Gayeulles n'ont pas été invités au collège des Gayeulles.

[D. Perspectives de rentrée : fournitures scolaires, effectifs, classes, équipe enseignante, affichage des listes,....](#)

Effectifs

Fermeture de 2 classes

Question des parents :

La fermeture de 2 classes a été annoncée pour l'école élémentaire. Quelle sera la décharge de service pour la direction l'année prochaine?

La décharge reste une décharge à temps complet.

13 classes à la rentrée: 5 aux Prés Verts, 8 aux Grands Prés Verts

CP : 53

CE1 : 47

CE2 : 59

CM1 : 46

CM2 : 73

Total : 278 élèves

En classe breton : 1CP, 6 CE1

Concernant la classe breton, la mairie souhaiterait un rapprochement des 2 sites pour que tous les élèves soient ensemble. Une enseignante titulaire a été nommée pour prendre en charge la classe breton.

Les RPE s'interroge du fait que la classe breton reste avec seulement 7 élèves alors même que 2 classes puissent fermer en occasionnant une augmentation des effectifs par classe.

Les classes

Les CP et CE1 sur le site des Pré Verts.

Une classe de CE1/CE2 verra le jour aux GPV.

Équipe enseignante

Départ administratif des enseignants itinérants pour de nouvelles aventures : Mme Laot, Mme Prioux, Mme Lemaître, Mme Pinault, Mme Vitré.

Départ à la retraite : Madame Choquer

Madame Drazic : en attente d'une éventuelle affectation

Madame Plantard : en attente

Les classes

La constitution des classes est à l'ordre du jour des derniers conseils des maîtres mais est susceptible d'évolution jusqu'à la rentrée en fonction notamment des effectifs. Des admissions sont prévues pendant les vacances. L'organisation peut également changer par décision du Directeur Académique de l'Education Nationale.

Fournitures scolaires : consultation du site de l'école

Dans un souci d'harmonisation, le conseil des maîtres a élaboré des listes de matériel scolaire.

Il est conseillé d'acheter des produits simples mais de bonne qualité et de réutiliser les matériels existants.

Les listes seront remises aux élèves et déposées sur le site internet de l'école. Certains professeurs les compléteront à la rentrée.

Le conseil d'école valide les listes de fournitures. Attention en classe de CM2, nous vous demandons de différer à la rentrée l'achat d'un agenda qui dépendra de l'enseignant de la classe.

Les listes des classes seront affichées le vendredi 29 août en fin de journée.

E Résultat du sondage « horaires de l'école »

Beaucoup de parents signalent être embarrassés par les horaires identiques mais peu d'entre eux se proposent pour participer au Pédibus.

191 réponses – 187 personnes concernées

39 pour lesquels horaires posaient problème

25 enfants pourraient participer au Pédibus mais peu de parents sont volontaires ou disponibles pour accompagner ce pédibus.

Mairie : Mme Mahéo propose que les services de la mairie teste un pédibus de 2 jours par semaine ? Mettre en relation les parents intéressés ?

F Projet d'organisation de la cour de récréation (évaluation d'école année n+1)

Les enseignants ont consacré 6h à une réflexion sur les besoins des élèves dans la cour de récréation. Ils souhaitent aménager des espaces de repos, de lecture, d'activité pour que chacun trouve sa place selon ses besoins.

G. Les travaux prévus sur les deux sites

Les travaux d'été prévus

Questions des parents :

Cour GPV

Il semblerait qu'il y ait des orties (côté potager à côté d'une cabane blanche) dans la cour des GPV et il arrive que les enfants se piquent quand ils récupèrent des ballons. Serait-il possible de les enlever?

Les enseignants présents n'ont pas eu de remontée sur ce point de la part d'élèves. Nous allons vérifier.

Peinture des points PV et GPV et tracés aux PV. (en attente depuis l'été 2024 mais beaucoup de pluie ..)

Comblir la « mare » devant l'abri de jardin.

Nettoyer la cour et les tapis.

Changement du sol de deux classes.

I. Élection des parents d'élèves

Le conseil d'école se prononce à l'unanimité pour des élections de parents d'élèves à distance par correspondance.

J. Fête de l'école

Tous les stands (sauf restauration et buvette) seront gratuits. Un Big Tableau est affiché dans le hall des Petits Prés Verts pour les inscriptions à la tenue des stands.

L'ordre du jour étant épuisé, conseil d'école levé à 20h49.

La signature de la secrétaire : Mme Glémarec

La signature de la Directrice : Mme Burlot